



PP 05 28/01/2019

**En signant son contrat de filière, la CFE-CGC
réaffirme son soutien à la filière nucléaire française
et le rôle essentiel qu'elle joue dans la politique
énergétique bas carbone du pays**

CFE-CGC

**59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org**

La CFE-CGC, aux côtés de trois autres organisations syndicales, a paraphé le 28 janvier le contrat stratégique de la filière nucléaire, lui-même signé par François DE RUGY, Ministre d'Etat et Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, et Dominique MINIERE, Président du Comité Stratégique de Filière Nucléaire.

Pour la CFE-CGC qui se mobilise pour faire rimer énergie et industrie, la signature de ce contrat donne des perspectives qui sont essentielles à l'avenir d'une filière industrielle forte de 220 000 emplois qualifiés et qui est au cœur d'une stratégie bas carbone française reposant sur une vision résolument industrielle.

En effet, la filière nucléaire et les pouvoirs publics s'engagent à travers ce contrat à répondre aux enjeux majeurs de la filière, qu'il s'agisse de la structuration du tissu industriel, de la préparation des technologies du futur, de la transformation numérique, de l'économie circulaire ou de développement international.

**Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr**

Parmi ces enjeux, la CFE-CGC est particulièrement attachée au maintien et au développement d'un haut niveau de compétences des salariés, au renforcement de l'attractivité des métiers du nucléaire et à la mise en place de parcours professionnels de qualité. C'est une condition essentielle de pérennité de cette filière industrielle, de sa capacité à exploiter, à innover, à se développer et à imaginer le futur du nucléaire.

Adossé à la programmation pluriannuelle de l'énergie dont le décret vient d'être rendu public et qui permet d'inscrire l'avenir de la filière nucléaire dans celui de la politique énergétique du pays, ce contrat est d'autant plus essentiel que l'industrie nucléaire est une industrie de souveraineté, une filière d'excellence française, une industrie du temps long et la clef de l'engagement climatique de la France.

Pour la CFE-CGC, ces engagements réciproques entre la filière et les pouvoirs publics doivent permettre à la France, qui est l'un des très rares pays à disposer d'une filière nucléaire intégrée, de l'amont à l'aval, de déployer une politique industrielle structurée au service de la décarbonation. Et plus largement de mettre en valeur les métiers de l'industrie et donc de poursuivre le combat pour la reconquête industrielle et le développement d'emplois industriels, qualifiés et durables !